EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

PIERVAL SANTE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable Siège Social : 10, rue La Fayette – 75009 Paris 798 710 299 R.C.S Paris

La Société a pour objet exclusif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif;

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.S;

La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et limitée à une fois le montant de cette part.

Augmentation de capital et capital social statutaire

Les associés de la SCPI PIERVAL SANTE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le Mardi 7 février 2017 à 09h30, à l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière (« ICM »), sis 47, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris et ont décidé à la majorité de modifier l'article 8 des statuts afin de porter le capital social maximum statutaire de 100 000 000 € à 300 000 000 €, divisé en 375 000 parts de 800 euros de valeur nominale chacune, sans qu'il y ait toutefois obligation quelconque d'atteindre ce montant dans un délai déterminé.

Les souscriptions seront reçues à compter de cette date sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 000 000 €.

Prix de souscription des parts :

- Valeur nominale d'une part : 800 €.
- Prime d'émission : 200 €.
- Prix de souscription pour une part : 1000 \in .
- Chaque souscripteur doit verser à la souscription l'intégralité du prix d'émission, soit 1 000 € par part.
- Minimum de souscription : 5 parts.
- Date de jouissance : les parts porteront jouissance le 1er jour du troisième mois suivant la souscription.

La note d'information, prévue par la loi, a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le Visa SCPI n°13-36 en date du 6 décembre 2013. Elle sera remise à toute personne qui en fera la demande à Euryale Asset Management, sise 10 rue La Fayette, 75009 Paris.

Pour avis, la Société de Gestion : EURYALE ASSET MANAGEMENT S.A.

1700241